RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
et de l’alimentation

Arrêté

Portant nomination au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire

Le ministre de l’agriculture et de l’alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 814-11 et R. 814-12 ;

Vu la proposition du Conseil national de l'enseignement agricole du 30 novembre 2021.

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire (CNESERAAV) au titre des personnalités qualifiées pour leur compétence dans le domaine économique, dans le domaine professionnel et dans celui de l'enseignement et de la recherche publics appartenant au Conseil national de l'enseignement agricole :

- M. Olivier BLEUNVEN ;
- M. Nicolas GILOT ;
- M. Jean-Jacques HENRY.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l’alimentation

Fait, le 3 Décembre 2021

Pour le ministre de l’agriculture et de l’alimentation et par délégation
La directrice générale de l’enseignement et de la recherche,



Valérie BADUEL